

Commercialiser en AMAP

→ 27 Octobre 2017

Lieu : Sommières

Le système de commercialisation en Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) repose sur un engagement mutuel des consommateurs et des producteurs. Il nécessite une organisation et une gestion pointue par l'agriculteur, depuis la planification de ses productions jusqu'à la livraison, en passant par la communication avec les Amapiens.

Cette formation vous permettra de comprendre les spécificités des AMAP et d'acquérir des outils pour développer ce circuit de commercialisation.

Public

- Agriculteurs/trices et porteurs de projet agricole.

Intervenants

- Jocelyne FORT, maraîchère bio commercialisant toute sa production en AMAP, La Roustide
- Visite chez un agriculteur commercialisant en AMAP.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique et échanges
- Visite chez un producteur en AMAP

Objectifs

- Comprendre l'origine et le fonctionnement des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).
- Connaître les spécificités de la commercialisation en AMAP, les atouts et contraintes et les implications pour le producteur.
- Identifier les éléments-clés et utiliser des outils pour préparer sa commercialisation en AMAP.

Programme

- Présentation et fonctionnement général d'une AMAP.
- Savoirs-faire du producteur maraîcher en AMAP : outils pour organiser une production régulière et gérer ses livraisons.
- Le partenariat paysan / consommateurs en pratique (politique de prix, communication, entretien des relations).
- Visite d'exploitation et témoignages de paysans en AMAP.



→ **Inscription obligatoire** à l'aide du bulletin d'inscription : [cliquez ici](#) pour l'inscription en ligne ou voir en fin de catalogue

→ **Plus d'info ?** Contactez Nina BIGAUD,
04 66 77 10 83 bigaud@civamgard.fr

Infos pratiques

Apporter
votre
pique-nique !